

Un manuscrit liturgique oublié à la Médiathèque de Rochefort

► Daniel Foussier, Alain Dalançon

Un manuscrit liturgique de petit format tenant dans la main, contenant pourtant 431 feuillets (862 pages !), a été exhumé des armoires de la Médiathèque de Rochefort. Un spécimen de l'art accompli des copistes médiévaux. Composé pour sa plus grande partie probablement dans la seconde moitié du XIII^e siècle, avec un additif du XIV^e siècle, il a la particularité de comporter en son début, une notation originale de plain-chant. Son contenu le classe dans la catégorie des bréviaires. L'hypothèse de son élaboration par les moines bénédictins de Malmédy paraît vraisemblable.

En demandant à pouvoir consulter les plus anciens manuscrits conservés à la Médiathèque de Rochefort, afin de mettre en valeur son fonds documentaire dans notre revue, nous avons eu la surprise de faire sortir des armoires un épais petit manuscrit liturgique, sans date ni lieu d'origine, qui n'était même pas répertorié dans les inventaires de l'ancienne bibliothèque ni dans celui de la médiathèque fait en 2008. L'appartenance de ce codex à la bibliothèque municipale ne fait pourtant aucun doute puisqu'un tampon ancien de forme ronde « Bibliothèque/Ville/Rochefort » est apposé sur 3 feuillets du manuscrit. Commença pour nous une palpitante enquête de plusieurs mois pour essayer de déterminer sa provenance, son origine et sa datation¹.

¹ Nous tenons à remercier Mlle Lumineau, bibliothécaire de la Médiathèque, qui nous a communiqué les photos numérisées de toutes les pages du codex et nous a aidés dans sa collation, ainsi que M. le Conservateur, Olivier Desgranges, qui nous a autorisés à publier quelques-unes de ces photos.



Un manuscrit du don Thieullen

L'inventaire des volumes dont Adrien Thieullen fit don à la bibliothèque au début du XX^e s., ne mentionnait apparemment pas le dit-manuscrit, qui ne doit pas être confondu avec un autre, dûment enregistré sous l'appellation d'Évangélaire du XII^e s.². Après un examen persévérant de cet inventaire manuscrit, élaboré par le Dr Ardouin en juin 1907, nous avons découvert une mention en marge, griffonnée rapidement dans une petite bulle : « un manuscrit/complet / relié par/chemin/ à iden/tifier », reliée par un trait de crayon à un n° 882 en milieu de page. Aucun doute, il s'agit bien de notre codex, qui ne fut par la suite jamais vraiment identifié. Il appartenait donc à cet « amateur » éclairé que fut Thieullen, enfant du pays, féru de préhistoire et de paléographie.



A. Thieullen, en 1907, devant sa collection de pierres-figures exposée au musée de Rochefort.

© Musée d'Art et d'Histoire de Rochefort.

² Numéro d'enregistrement 881 : « Un manuscrit sur velin, XII^e s.. Évangélaire broché bleu, lettres dorées et coloriées ». Il s'agit en réalité d'un morceau de manuscrit qui a reçu une couverture en fort papier bleu à une époque plus tardive ; sa qualification d'évangélaire est douteuse de même que sa datation. Nous reviendrons sur ce codex dans un prochain n° de *Roccafortis*.

Né à Rochefort le 18 novembre 1833³, fils d'Adrien Jacques, pharmacien originaire de Fécamp et d'une rochefortaise, Clémentine Papin, Adrien Thieullen commença des études secondaires au lycée Condorcet de Paris.

A la suite de revers de fortune de sa famille, il fit carrière dans le commerce, tout en se passionnant pour la préhistoire. Il découvrit des sépultures préhistoriques à Crécy-en-Brie et était admirateur de Boucher de Perthes, dont il fit rééditer *Antiquité celtique et antédiluvienne* et dont il contribua à l'érection de la statue à Abbeville. Collectionneur d'œuvres d'art et d'antiquités, il fit don de ses collections de pierres-figures, de silex, de statuettes égyptiennes et de tableaux au musée de sa ville natale et de 1563 volumes à sa bibliothèque, dont les deux manuscrits médiévaux cités, des incunables du XV^e s. et des livres rares du XVI^e s.

Après son décès survenu en 1913, une nécrologie parut dans le bulletin de la SGR, rendant hommage à ce savant bienfaiteur⁴. Elle reproduisait notamment l'allocution de Stanislas Meunier, professeur au Muséum de Paris. Ce dernier rappelait son amitié de 40 ans pour celui qui était qualifié d'« amateur » dans les milieux scientifiques car ses interprétations étaient généralement contestées, mais qui avait eu le mérite de « bousculer les routines ».

Comme par enchantement, peut-être à partir de cet éloge mal interprété, le bienfaiteur du musée et de la bibliothèque, qui a sa rue à Rochefort, est devenu sous la plume de Marie-Pascale Bault⁵ et de quelques autres, professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle, ce qu'il ne fut jamais.

³ Et non en 1823 comme le répètent à tort plusieurs auteurs ; nous avons vérifié en consultant son acte de naissance sur le site des AD 17.

⁴ Bulletin de la SGR, 1913, p. 107.

⁵ Article sur Adrien Thieullen in *Dialogues. Il était une fois la rue de la Vau St Jacques...et l'Égypte en Poitou-Charentes*, Musée de Parthenay, Parthenay, oct. 1971, p. 31-33. Nous nous sommes malgré tout servi de cet article pour certains renseignements confirmés dans des revues savantes anciennes.

Un épais manuscrit de petit format

Avant même d'élucider la provenance de ce codex, se posa la question essentielle de son origine et de sa datation.

Ce livre liturgique tient dans la main : il est aussi épais (77mm) que large (75mm) et mesure 103 mm dans sa hauteur de page. Sans couverture, il est composé de 43 cahiers de fin parchemin solidement reliés entre eux avec trois nerfs au dos. Les cahiers *in folio* sont pour la plupart des quinions (10 feuillets)⁶ ou des servions (12 feuillets), parfois des quaternions (8 feuillets). Quelques feuillets ont été coupés (talons) ou manquent (?) mais l'ensemble des 431 feuillets (862 pages !) de texte, parfaitement conservés, permet de procéder à une analyse complète. Seul le 1^{er} feuillet du calendrier est abîmé dans un coin et les 5 derniers sont délavés tout en restant parfaitement lisibles.

Comme toujours pour un aussi gros manuscrit, il a été écrit par plusieurs copistes, et pas à la même époque. Si une certaine unité peut être suivie dans les 36 premiers cahiers, les 7 derniers (56 derniers feuillets) apparaissent plus tardifs. Constitués d'un vélin plus blanc et plus épais, selon des servions, leur écriture plus soignée présente la trame caractéristique de l'écriture gothique *textura*⁷ de la fin du Moyen-Age, alors que celle du 2^e cahier (f. 12-22) est encore empreinte de formes gothiques primitives et que celle de l'essentiel du codex (cahiers 3 à 36, f. 25-375) relève de l'écriture gothique *textualis* couramment utilisée au XIII^e siècle⁸. Cependant il existe des variations sensibles de ce type d'écriture, notamment des paragraphes écrits en gros caractères suivis de paragraphes en caractères plus petits ou bien des feuillets d'une écriture plus petite ne s'appuyant pas directement sur les lignes mais centrée entre elles. Cette variété d'écriture doit être mise en relation avec le contenu analysé plus loin.

⁶ Servion : cahier formé de 4 feuilles doubles de parchemin, formant ainsi 8 feuillets, soit 16 pages ; quinion : 5 feuilles, 10 feuillets, 20 pages ; quaternion (6 feuilles, 12 feuillets, 24 pages).

⁷ Du latin *textura*, tissu, cette graphie avec ses parallélismes accentués évoque effectivement la trame du tissage.

⁸ Voir I. Moalla et alii, *Discrimination des styles d'écriture des manuscrits médiévaux pour la paléographie*, INSA Lyon, hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/98/41/.../article_35f.pdf.

CODICOLOGIE

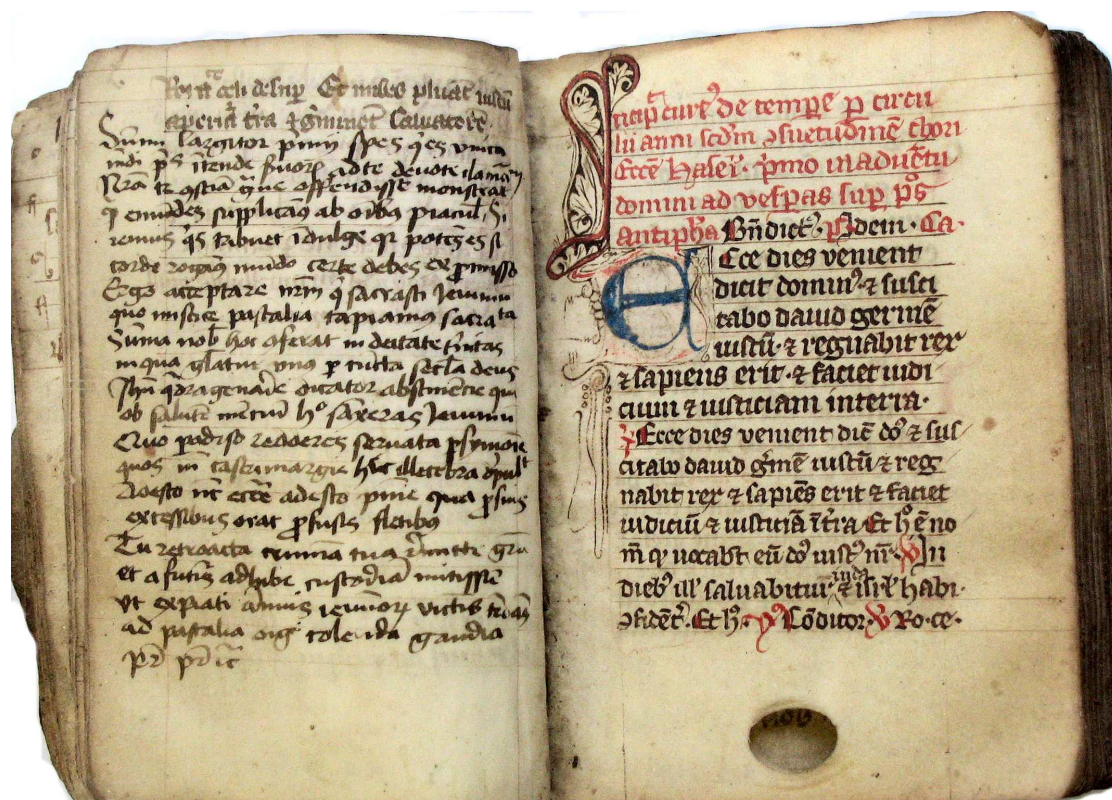
- Parchemin, 431 f. 103 x 75 mm. Sans couverture.
- 43 cahiers : 1 servion (C1 : f.1-12, 4 f. coupés: calendrier et chants) ; 1 servion (C2 : f. 13-24) ; 1 quaternion (C3 : f. 25-32) ; 16 quinions (C4- C19 : f. 33-192, 1f. manquant dans C14) ; 1 servion (C20 : f. 193-204) ; 1 quinion (C21 : f. 205-214) ; 4 servions (C22-C25 : f. 215-261, 1 f. coupé dans C23) ; 1 quinion (C26 : f. 262-271) ; 1 servion (C27 : f. 272-283) ; 1 quinion (C28 : f. 284-289, 3 f. coupés) ; 4 servions (C29-C32 : f. 290-337, 1 f. manquant dans C30) ; 1 quaternion (C33 : f. 338-341, 4 f. coupés) ; 1 quinion (C34 : f. 342-351) ; 2 servions (C35-C36 : f. 352-374, 1f. coupé dans le C36) ; 1 quinion (C37 : f. 376-384, 1 f. coupé) ; 6 quaternions (C38-C43 : f. 385-431, velin plus blanc et plus épais).
- Réclame en fin de C4,5,6,20,30,33.
- Feuillet réglés, 2 premières lignes du haut et 2 dernières du bas continues, les autres dans la justification, cadre vertical de justification. Pas de règles sur f. 342-345.
- Justification 1 col. sur 50 mm, 18 lignes par page dans les 36 premiers cahiers, 16 lignes par page dans les 8 derniers cahiers.
- Pas de foliotation, pas d'ex-libris ni de colophon.

Tous les feuillets, sauf quelques-uns, disposent de lignes rectrices⁹ qui donnent une grande régularité d'écriture. Mais tandis que le texte justifié sur 50 mm est écrit sur 18 lignes dans les 36 premiers cahiers, il est calligraphié sur 16 lignes dans l'additif, suivant la même justification, permettant de grossir les caractères et de mieux mettre en valeur la *textura*. Des rajouts (oublis ou compléments plus tardifs) ont été écrits en haut ou bas de page, voire en marge, en plus petits caractères¹⁰. Enfin des pages sont rédigées en écriture cursive¹¹ que l'on retrouve également en marge, correspondant à des commentaires.

⁹ Lignes de réglure le long de laquelle court l'écriture. Voir *Le livre au Moyen âge* sous la direction de Jean Glenisson.

¹⁰ f. 54v., 87v., 119r., 127v., 182v., 225v.

¹¹ Pleine page : f. 23, 24v., 226 v., 374 v.; en marge : f. 26v., 27r., 27v.; 28r., 46r., 58r., 89r., 102v., 151r., 175v, 176r., 177r., 178v., 179r., 180v. 181, 182v, 183r., 184r., 185r., 186r., 187r., 189v., 190v., 191r., 191v., 193v., 194, 195r., 196v., 231r (*Christus est mea vita*), 352v..



© Médiathèque Rochefort

Le manuscrit n'est pas historié ; seul l'incipit du f. 25 l'est mais sans beaucoup de recherche (cf. ci-dessus). Le texte est seulement rehaussé par des lettrines rouges sur 2 lignes dans la première partie et des lettrines bleues également sur deux lignes dans l'additif. La peau du parchemin est trouée d'origine dans 3 feuillets. Le codex semble correspondre à un usage courant, quotidien, impression confirmée par l'encrassement de certaines parties, et le début d'effacement de certains caractères, probablement consécutif à leur manipulation.

Un bréviaire ?

Missel, bréviaire... ? La question de la détermination du type de livre liturgique est souvent délicate¹². Mis à part les 9 premiers feuillets réservés au calendrier liturgique et les 3 suivants occupés par des partitions de chant, le manuscrit offre une certaine unité dans sa forme et son contenu. Il comporte deux grandes parties suivies, comme il a été indiqué précédemment, d'un additif plus tardif.

La première partie est consacrée aux offices du temporal¹³ et la seconde au sanctoral¹⁴. Cette dernière, présentée à partir du feuillet 199, va de la Saint-André (30 novembre) à la Sainte-Catherine (25 novembre) ; elle est complétée par le commun des saints qui regroupe les prières liturgiques communes à plusieurs saints ou encore à plusieurs fêtes de la Vierge. Entre le temporal mobile et le sanctoral fixe, il peut se produire des interférences appelées « occurrences »¹⁵.

Le contenu du codex ne concerne que la liturgie des « heures »¹⁶ ou « office divin » dont la somme constitue le bréviaire. Cette dernière appellation est donc préférable à celle de missel car le manuscrit ne contient pas les textes liturgiques de la messe.

¹³ Le temporal ou propre du temps correspond aux célébrations liturgiques dont la date dépend de celle de Pâques.

¹⁴ Le sanctoral correspond aux fêtes de la Vierge et des saints qui sont célébrées à date fixe.

¹⁵ Rencontre de deux fêtes liturgiques. Il y a alors un ordre de préséance entre les fêtes. Voir J-B Lebigue in *Le calendrier dans l'Initiation aux manuscrits liturgiques*. Paris, IRHT, 2007.

¹⁶ La liturgie des heures comprend les offices des matines au cours de la nuit et des laudes à l'aurore, puis ceux de prime, tierce, sexte, none et vêpres dont la succession à rythme régulier ponctue la journée qui s'achève avec les complies. Voir J-B Lebigue, *opus* cité.

¹² Voir cours de J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, <http://aedilis.irht.cnrs.fr/liturgie/>

De plus, le terme de bréviaire¹⁷ répond très concrètement au mode d'écriture des scribes dont les abréviations¹⁸ continues semblent vouloir économiser l'espace des précieux parchemins. Cette écriture elliptique permet déjà de discerner le type d'utilisateur de ce codex, manifestement réservé à une communauté qui connaît par cœur les différentes prières ainsi codées. Plus précisément, le manuscrit semble devoir se trouver entre les mains de celui qui préside à l'office et à qui il appartient de lire oraisons et capitules¹⁹.

Le calendrier liturgique

L'examen du calendrier est de la plus haute importance pour essayer de déterminer l'origine et la datation de l'ouvrage. Organisation de l'année liturgique et liste des fêtes et des saints constituent une mine de renseignements.

Les jours et les mois

Le calendrier, qui occupe les 10 premiers feuillets, possède les principales caractéristiques communes aux nombreux calendriers liturgiques rédigés dans le même style d'écriture gothique.

Les mois, dont nous avons conservé les noms et la durée²⁰, sont ceux du calendrier Julien, mais chacun reste divisé en trois tranches inégales délimitées par les nones, les ides et les calendes, à partir desquelles les jours sont décomptés à rebours selon l'usage romain. Les dates du jour sont précédées d'une colonne indiquant, non pas les jours de la semaine, mais des séquences de 7 lettres, de A à G, qui se répètent sans interruption du premier de l'an à la fin de l'année. Ces séquences servent à désigner la lettre qui correspond au dimanche pour une année donnée. Ainsi, lorsque le 1^{er} janvier est un samedi, ce jour reçoit la lettre A et le dimanche qui suit, porte la

lettre B. La lettre dominicale sera donc B pour l'année en cours²¹. Combinée avec les données du cycle lunaire, l'information fournie par la lettre dominicale permet d'établir le comput²².

Fêtes et saints

En face de chaque date, mais avec des vides et des suppressions, se trouvent indiqués les fêtes solennelles et les noms de saints, les premières en rouge, les seconds en rouge ou en brun suivant leur importance.

Dans le calendrier du codex, le dimanche de Pâques tombe le 27 mars (6^e jour à partir des calendes d'avril²³) avec la mention inattendue au même jour de Saint Rupert, « l'apôtre des Nordiques ». La date est précédée de la lettre B, qui est donc la lettre dominicale de l'année en cours. Cette indication pourrait permettre des recherches à travers les anciens computs, s'il ne s'agissait, comme le précise J.-B. Lebigue, d'une date conventionnelle correspondant à un calendrier perpétuel²⁴. On ne peut donc en déduire le moindre renseignement d'ordre chronologique²⁵. D'ailleurs, mise à part celle de l'Ascension qui fait seulement l'objet d'un rajout à l'encre brune, les autres fêtes mobiles, et en particulier celle de la Pentecôte, ne sont pas mentionnées.

En revanche, la recherche des saints les plus récents parmi ceux du calendrier va permettre une première investigation chronologique. On note en effet les noms de Saint François au 4^e jour à partir des nones d'octobre (4 octobre) et de Sainte Elisabeth de Hongrie au 14^e jour à partir des calendes de décembre (19 novembre); l'un et l'autre furent canonisés par Grégoire IX²⁶, le pre-

¹⁷ Cf. l'étymologie du mot, commune avec celle d'abréviation, qui vient du latin *brevis*.

¹⁸ Outre les contractions internes ou les chutes de consonnes en fin de mot, le manuscrit abonde en abréviations telles que *qs dne* (*quaesumus Domine*). Les *incipit* (1^{ers} mots d'une antienne, d'un psaume...) sont réduits à quelques lettres que le contexte permet de compléter : par exemple *vei cre* indique l'hymne *Veni Creator*.

¹⁹ Capitules ou lectures brèves, récitées à la fin des heures (cf *Dictionnaire de la liturgie* de Dom Robert Le Gall).

²⁰ Durée légèrement modifiée par le calendrier grégorien (adopté en 1582 en France), qui ne retient qu'une partie des années bissextiles de fin de siècle, à savoir les millésimes divisibles par 400.

²¹ Avec un correctif si l'année est bissextile. Voir *Manuel de diplomatique*, d'Arthur Giry (nouvelle édition), p. 134 à 136.

²² Le comput est le calcul qui sert à déterminer le calendrier des fêtes mobiles conditionnées par la date de Pâques fixée au dimanche qui vient après la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps.

²³ À la manière romaine, le 1^{er} jour, celui des calendes, est inclus dans le décompte à rebours. Le nombre VII est inscrit par erreur, le scribe ayant omis le nombre V dans le calendrier du codex.

²⁴ J.-B. Lebigue, *op. cit.*

²⁵ On retrouve ce calendrier avec la même configuration pascale et dominicale jusqu'au début des temps modernes. Même si cette configuration annuelle correspond aux années 1239 et 1250, il ne s'agit que d'une simple coïncidence.

²⁶ C'est sous le pontificat de Grégoire IX que fut établi le principe de la réserve papale du droit de canonisation. Voir A. Vauchez, *La*

Liste des saints « locaux »

fête le...	nom	fonction
11 / 01	Grégoire	Evêque de Langres
29 / 01	Valérius	Evêque de Trèves
07 / 02	Amand	Evêque d'Utrecht, Maastricht, Liège
20 / 02	Eucharie	Evêque de Trèves
26 / 02	Victor	Ermite à Arcis/Aube
28 / 02	Romain	Ermite entre Bourgogne et Jura
10 / 03	Atale	Abbé de Luxeuil
11 / 03	Cunibert	Evêque de Cologne
16 / 03	Gertrude	Abbesse de Nivelles
20 / 03	Guthbert	Evêque de Lindisberg
27 / 03	Rupert	Le « docteur des Nordiques »
21 / 04	Fortunat (Felix)	Evêque de Trèves
13 / 05	Servais	Evêque de Tongres
29 / 05	Maximin	Evêque de Trèves
05 / 06	Boniface	L'apôtre des Germains
06 / 06	Amand	Evêque de Strasbourg
20 / 06	Eustache	Abbé de Luxeuil
21 / 06	Alban	Prédicateur à Trèves et à Mayence
07 / 07	Williborde	Evêque d'Utrecht
09 / 07	Agilolfi	Evêque de Cologne
13 / 07	Henricus	Empereur
21 / 07	Arbogast	Evêque de Strasbourg
16 / 08	Arnoul	Evêque de Metz
31 / 08	Paulin	Evêque de Trèves
17 / 09	Lambert	Patron de Liège
15 / 10	Gall	Abbé
23 / 10	Severinus	Evêque de Cologne
07 / 11	Florent	Evêque de Strasbourg
16 / 11	Othmarus	Abbé de St Gall
14 / 12	Nicaise	Archevêque de Reims

auxquels s'ajoutent les saints d'origine irlandaise et anglaise qui ont évangélisé la Germanie

mier en 1228, la seconde en 1235. La rédaction du calendrier est donc postérieure à ces dates, ainsi que la majeure partie du codex dont l'écriture en est contemporaine ou plus tardive.

Par ailleurs, en comparant la liste des saints du codex à celle répertoriée dans le calendrier liturgique des diocèses²⁷ inclus dans les régions actuelles du Limousin et de Poitou-Charentes, on remarque rapidement qu'une fois retranchés les nombreux saints communs, il en reste un certain nombre qui ne figurent que localement²⁸. Dans la liste du codex, le décompte des saints honorés localement est relativement important. Leur localisation se concentre dans une région dont le centre de gravité se situe entre Liège, Trèves et

Cologne. Cette région compte plus d'une trentaine de saints locaux qui sont essentiellement des évêques du haut Moyen âge, répertoriés pour la plupart dans le martyrologe romain²⁹.

Saints en double

Le cas de saint *Agilolfus* est particulier. Il est inscrit à la date du 9 juillet dans le calendrier du codex (f. 6v.) mais ne figure pas au martyrologe retenu par le concile de Trente. Cependant, on le retrouve de nos jours dans la liste des saints propres à l'archidiocèse de Cologne ; cette liste a été approuvée en 2002 par le Vatican qui différencie saint Agilolfus, évêque de Cologne mort en 752, d'un homonyme « martyr malmédien » dont les reliques se trouvent à la cathédrale de Cologne.

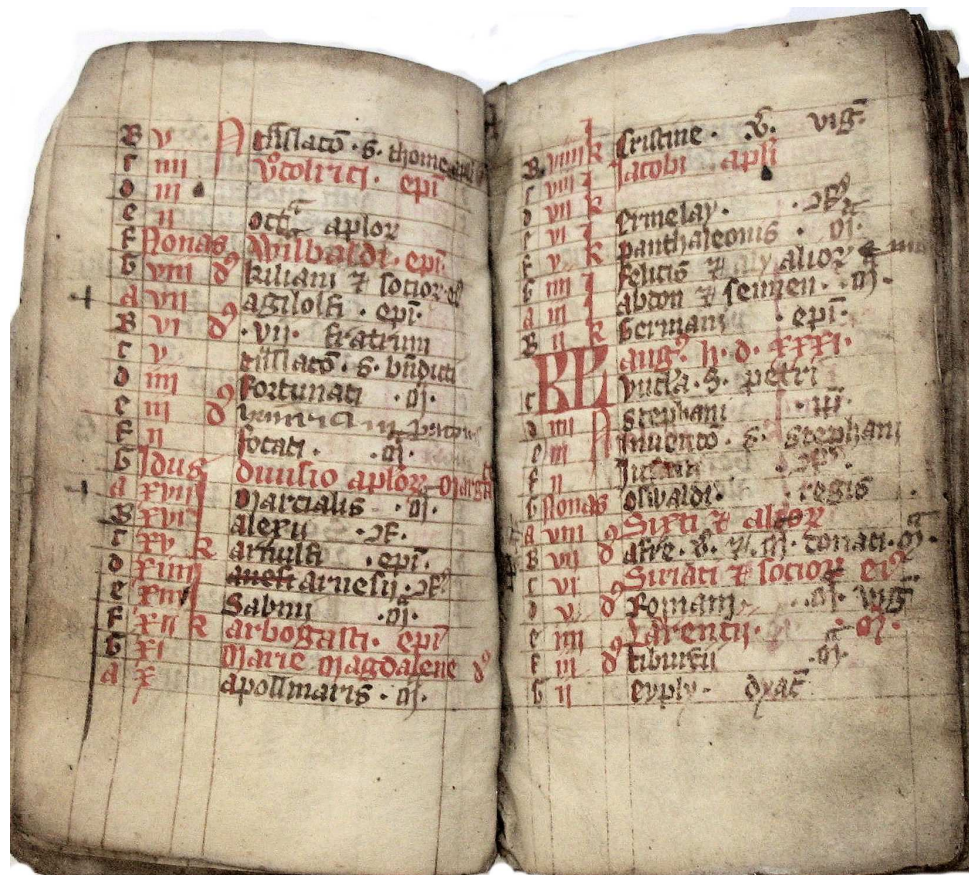
sainteté en occident aux derniers siècles du Moyen Âge, Rome, 1988.

²⁷ Calendriers liturgiques extraits des missels de Limoges 1738, de La Rochelle-Saintes 1870 et de Poitiers 1876.

²⁸ Ainsi en est-il, pour les régions correspondant au Limousin et Poitou-Charentes, de Martial, Fortunat, Radegonde, Eutrope, Etienne de Grandmont, etc...

²⁹ Le martyrologe romain fait partie des livres canoniques retenus par le concile de Trente. L'édition consultée est de 1682.

Extrait du
calendrier
f. 6v., f. 7r.



© Médiathèque Rochefort

Le livre-catalogue d'une exposition tenue à Liège en 2000³⁰ nous fournit des renseignements sur ces reliques. On y apprend qu'il s'agirait d'une invention des bénédictins de Malmédy. Pour se séparer de l'abbaye mère de Stavelot, près de Liège, ils auraient cherché à s'attirer les bonnes grâces de l'archevêque de Cologne, Annon, chargé d'exercer le pouvoir à partir de 1062 à la place de la régente, l'impératrice Agnès, jusqu'à la majorité du jeune Henri IV. À la même époque, ces moines firent don à une église de Cologne des reliques de « saint » *Agilolfus*, dont le nom rappelait celui d'un prédécesseur de l'archevêque. Le but de la manœuvre était d'avoir l'appui de Annon pour ne plus dépendre de l'abbaye de Stavelot, elle-même établie sur les précieuses reliques de Saint Remacle³¹ : il s'agit là d'un vrai saint, évêque de

Maastricht au VII^e siècle, inscrit à la date du 3 septembre au martyrologe romain. Or on notera avec intérêt l'absence de ce saint dans le calendrier du codex, où il est remplacé par un obscur évêque de Toul, Saint *Mansuetus*, alors que d'autres saints de la région liégeoise, tels que saint Lambert ou saint Amand sont bien mentionnés. L'omission de saint Remacle semble bien intentionnelle.

Saints et Saint Empire

On notera également l'absence de certains saints aussi illustres que Bernard de Clairvaux, canonisé en 1174 par Alexandre III, alors que François d'Assise figure en bonne place dans le calendrier du codex. Il faut cependant remarquer que, située dans la province de Padoue, la ville d'Assise dépendait jusqu'au milieu du XIII^e siècle de l'Empire Germanique, tandis que Bernard de Clairvaux, transfuge de l'ordre bénédictin, canonisé par un pape en exil à la suite du schisme provoqué par Frédéric Barberousse,

³⁰ Philippe George, *Liège autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (Xe-XIIe siècle)*.

³¹ La châsse monumentale de Saint Remacle se trouve actuellement dans l'église paroissiale de Stavelot.

se trouve naturellement hors champ de ce calendrier.

En revanche, la mention du saint empereur Henri († 1024) à la date du 13 juillet paraît aller de soi. Cependant, il s'agit nettement d'une rédaction postérieure à celle du calendrier. Cet ajout, d'une écriture cursive de forme irrégulière, semble devoir réparer un oubli en venant auréoler sinon la lignée – le saint empereur n'a pas eu de postérité – du moins la fonction impériale.

Cette obédience germanique paraît néanmoins s'effectuer à la marge. Ainsi le calendrier ne fait pas mention d'une fête fondamentale célébrée à Cologne le 23 juillet, pour l'anniversaire de la translation des reliques des Rois Mages³², butin milanais destiné par Frédéric Barberousse puis Otton IV à sacraliser le trône impérial.

Les chants notés

Présentation

Faisant suite au calendrier et précédant le texte du bréviaire, se trouvent intercalés deux chants dont le mode de notation retient d'emblée l'attention.

Il s'agit de deux chants latins accompagnés de leur écriture musicale à l'intérieur d'une portée de trois à quatre lignes. Le premier chant est celui de l'antienne mariale *Regina caeli*. Le second, qui occupe le recto et le tiers du verso du feuillet 12, se présente sous la forme d'un « trope d'interpolation », qui est un commentaire dont les phrases alternent avec celles de l'antienne.

Si cette dernière est bien connue et toujours éditée, en revanche, on ne trouve aucune trace de ce second chant dans les publications contemporaines. Cette absence est d'ailleurs logi-

Les deux chants (f. 11v., f.12 r.)



© Médiathèque Rochefort

³² Cette translation est encore inscrite au calendrier liturgique de l'archidiocèse de Cologne. La châsse des Rois Mages, commandée par Otton IV qui s'y est fait représenter à la suite des trois Rois Mages, est l'un des joyaux de la cathédrale de Cologne.

que dans la mesure où il s'agissait d'une extrapolation propre à un monastère, voire même à un chantre soliste dont la voix alterne avec le chœur des moines.

L'écriture musicale

Alors que l'écriture du texte latin qui s'intercale entre les portées présente des formes nettement gothiques, l'écriture musicale, quant à elle, manifeste un caractère plutôt archaïque.

Cet archaïsme semble toutefois relatif. On est surpris en effet par la qualité de la diastématique³³ et la fluidité graphique de la transcription, ce qui indique une certaine maîtrise de l'art musical. Deux clés, celle de Do (petit c) et celle de Fa (petit f), sont indiquées conjointement sur la portée. Ainsi, selon les besoins, la clé de Do se trouve tantôt sur la 2^e ligne, comme au début de l'antienne, tantôt sur la 4^e, ou encore sur la ligne intermédiaire. On observe également la présence du bémol (petit b) qui est la seule altération utilisée, la note Si étant par ailleurs la seule note à être affectée de cette altération³⁴.

L'impression d'archaïsme semble due essentiellement au type d'écriture des notes et de leur groupement. La note de base (neume monosonique) dont la forme carrée ou losangée, conditionnée par le bec du calame, va s'imposer au cours du XIII^e siècle, a conservé ici son contour de crochet (*uncinus*), caractéristique de la graphie messine ou lorraine, telle qu'elle figure dans le graduel de Laon, daté de 930³⁵.

Par ailleurs, la note dont l'aspect est celui d'une tige à tête pointue évoque assez nettement la notation gothique allemande dénommée « clou de fer à cheval » (*hufnageln*)³⁶.

Quant aux groupements de notes (neumes à développement mélodique et rythmique appelés « ligatures »), même si leur aspect paraît assez éloigné de leur forme évoluée, ils révèlent cependant, à quelques détails près, des structures transposables dans les formes retenues par l'édition vaticane³⁷.

La mélodie

Par delà la singularité de l'écriture, on constate que la mélodie du *Regina caeli* est dans son ensemble comparable à celle du ton solennel de l'édition vaticane ; les quelques variantes s'inscrivent dans la tonalité générale. Cette antienne serait due à Grégoire V, avant dernier pape du 1^{er} millénaire. La portée musicale dont l'ébauche est attribuée à Guy d'Arezzo se met progressivement en place à partir du XI^e siècle. Tradition orale et support écrit interfèrent. Les variantes sont donc compréhensibles.³⁸

La mélodie de cette antienne mariale du temps pascal s'inscrit dans « l'ethos »³⁹ du 6^e mode qui, en évitant toute ampleur, est empreinte de la grâce et de la douceur d'une joie sereine. En revanche, le trope *Salve dulcis* développe sa mélodie en franchissant allégrement les limites et les réserves du mode grégorien. La douceur et la joie s'y expriment avec un éclat et un lyrisme inhabituel au plain chant. Entre cette mélodie et celle de l'antienne *Regina caeli*, on ressent nettement une « rupture stylistique ». C'est l'avis d'un correspondant musicologue⁴⁰ pour qui l'ambitus de ce *Salve dulcis*, un certain figuralisme et la ligne mélodique plus tendue semblent choses assez étrangères au plain chant.

Cette rupture de style reflète une évolution marquée par le rapprochement du sacré et du profane⁴¹, rapprochement qui se développe au cours du XIII^e siècle devant l'attrait de la polyphonie et qui va s'accroître au siècle suivant sous l'influence de *l'Ars nova*⁴².

³³ Différenciation des hauteurs de son obtenue par leur représentation graphique sur la portée.

³⁴ Changement de hauteur de clé et utilisation de cette seule altération font partie des caractéristiques du grégorien, y compris depuis sa restauration commencée à la fin du XIX^e siècle.

³⁵ Cette graphie, rappelée dans le *Graduale triplex* mis au point par l'abbaye de Solesmes, est présentée dans de nombreux ouvrages. Voir en particulier *Introduction à l'interprétation du chant grégorien* édité par Solesmes en 2001. Voir aussi *L'art du chantre carolingien*, édition serpenoise, Metz, 2004.

³⁶ Voir Dom Suñol, *Introduction à la paléographie musicale grégorienne*, Montserrat, 1925, Desclée et Cie, Paris 1935, p. 306.

³⁷ En application du *Motu proprio* de Pie X, du 22 novembre 1903.

³⁸ Dom Saunier, actuel directeur de l'atelier de paléographie musicale de Solesmes, a proposé une typologie de ces variantes dans sa thèse soutenue à l'EPHE en 2005.

³⁹ *L'ethos* désigne ici la sensibilité et le climat particulier à l'un des huit modes grégoriens. Voir Dom Saunier, *Modes grégoriens*, Solesmes, 1997.

⁴⁰ Jean-Paul Verhaeghe, musicologue, Lille.

⁴¹ Voir Luigi Garbini, *Nouvelle histoire de la musique sacrée*, Bayard, 2009, p. 163-165.

⁴² Avec *l'Ars nova*, la musique se libère des anciennes références modales tandis que des innovations d'écriture permettent des agencements rythmiques complexes.

Le bréviaire

L'Avent en deux temps

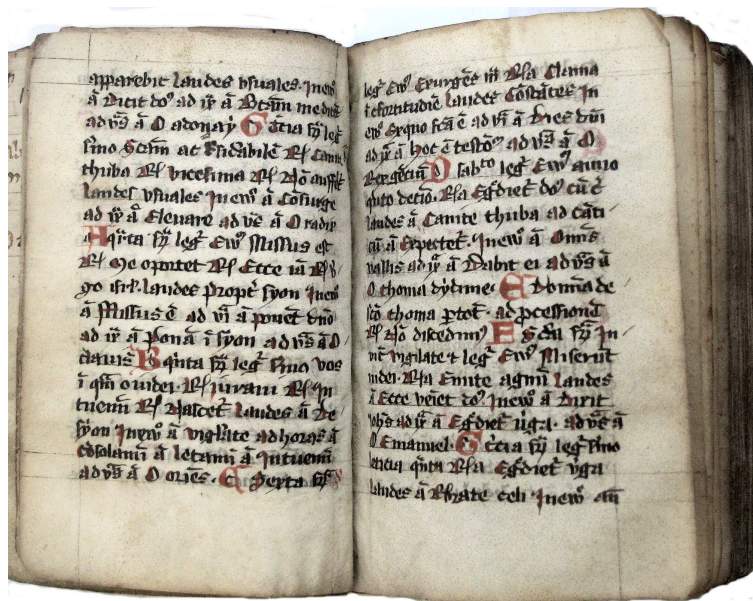
Le bréviaire débute avec les offices du temporel compris entre les 13^e et 199^e feuillets. Ces offices commencent par ceux de l'Avent et se terminent avec la fête de la Dédicace qui clôt la série des fêtes mobiles.

La période de l'Avent comporte une double présentation. La première qui occupe 10 feuillets (f. 13-23) est d'une écriture encore marquée par

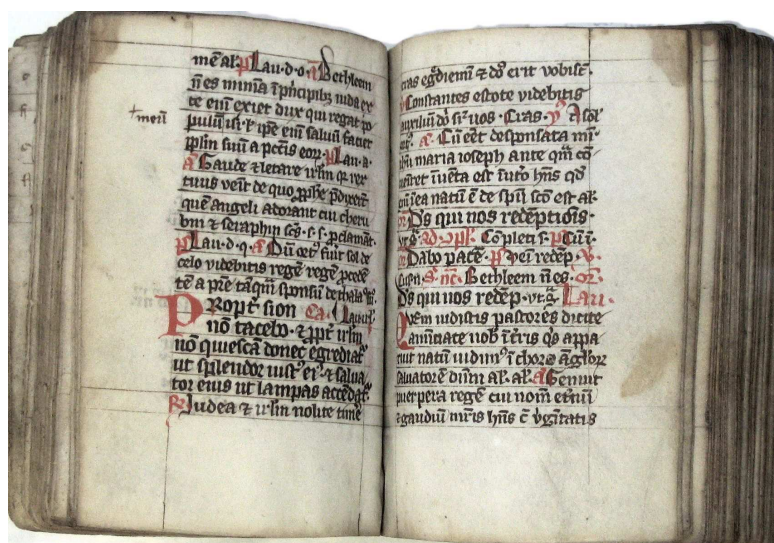
la rondeur caroline, alors que la seconde qui se termine au 48^e feuillet présente un graphisme dont le parallélisme du tracé rectiligne est clairement gothique. Entre les deux s'intercalent plusieurs prières ; l'une d'elle est une demande d'intercession adressée à Saint Benoît Abbé, ce qui indique que ce bréviaire est utilisé par une communauté de moines bénédictins.

La première présentation relative à l'Avent surprend par sa complexité. On y précise en particulier l'incipit des antiennes⁴³ du *Magnificat* des vêpres. Ces antiennes doivent être chantées dans un ordre donné, à date fixe et, pour certaines, à un jour déterminé de la semaine. Sept séries-types de période d'Avent sont ainsi proposées⁴⁴.

La deuxième présentation du temps de l'Avent, comme d'ailleurs la suite du temporel, est en revanche tout à fait linéaire. Le contenu des « heures » s'y trouve détaillé dans une écriture homogène de forme gothique classique. Psaumes, hymnes et antiennes demeurent désignés par leur incipit avec cependant quelques exceptions : ainsi le texte des sept antiennes du *Magnificat* des vêpres de la semaine précédant Noël est ici écrit en entier⁴⁵. Ce qui était auparavant confié à la mémoire semble requérir davantage le soutien de l'écriture avec l'évolution du manuscrit.



1^{ère} période de l'Avent, f. 19v., f. 20r.



Fin de la 2^{nde} période de l'Avent, f. 48v., f. 49r.

Sanctoral et temporel

On notera par ailleurs, surtout aux alentours de Noël, que les fêtes du sanctoral figurent fréquemment dans le déroulement du temporel. Ainsi en est-il des saints particulièrement importants, tels que les apôtres Thomas (20 décembre) ou Jean (26 décembre).

⁴³ Les antiennes sont des chants relativement brefs qui encadrent les psalmodies de l'office. Elles sont désignées par leurs premiers mots (*incipit*).

⁴⁴ Pour ce faire, on a recours aux séquences des sept lettres de A à G, qui servent à déterminer la lettre dominicale de l'année.

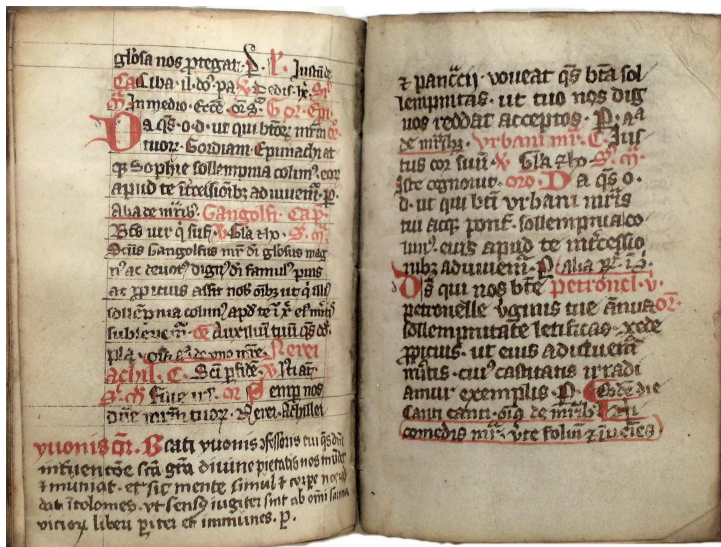
⁴⁵ f. 45 du manuscrit.

Manuscrit liturgique

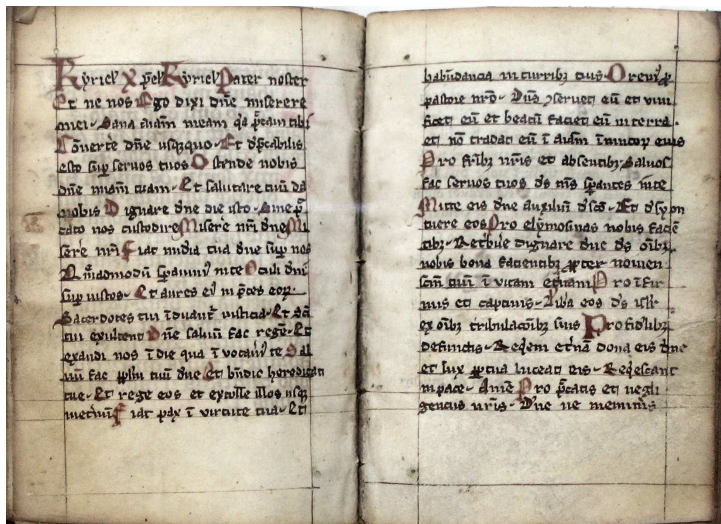
On sera plus étonné d'y voir figurer Sainte Lucie (13 décembre) ou encore Saint Thomas Becket (29 décembre) qui se trouvent ainsi hissés au rang des apôtres. En fait, le culte de la première, dont le nom indique la lumière, paraît associé au solstice d'hiver et à l'allongement des jours⁴⁶. Quant à l'archevêque de Canterbury, assassiné en 1170 dans sa cathédrale, il fut rapidement considéré comme le modèle des défenseurs de l'Église. Par delà le culte des ces deux martyrs, c'est un reflet du XIII^e siècle qui apparaît entre les lignes du manuscrit.

La fin du temporel n'offre pas d'informations caractéristiques, mise à part la mention *De Corp(or)e X (Christi)* entre l'office de la Trinité et celui du 3^e dimanche après la Pentecôte. Cette référence au corps du Christ semble refléter un début de fête spécifique, dont les ébauches sont observées vers 1250 dans la région de Liège.

Quant au sanctoral, il n'inclut pas d'offices particuliers qui auraient pu être réservés à des saints locaux. En revanche, on note la présence dans les offices du mois de mai de deux saints qui ne figurent pas au calendrier du codex.



Le premier mentionné, est Saint Gangolfus (Wolfgang) qui vécut au VII^e siècle à l'est de la Champagne, en Bassigny. Le second fait l'objet d'un ajout, d'écriture plus récente, en bas du même feuillet: il s'agit de Saint Yvon ou Yves, canonisé par Clément VI en 1345 (voir f. 225v., ci-contre).



Les 35 feuillets qui viennent à la suite du sanctoral sont d'écritures très disparates. Ils présentent des compléments au temporel et au sanctoral. Les hymnes sont ici rédigées en entier et non plus désignées, comme précédemment, par leur seul incipit; les compositions de ces hymnes sont toutes antérieures au XIII^e siècle⁴⁷. Ces compléments sont précédés d'une série de prières écrites en petit format: on y prie entre autres pour les absents, les malades, les défunts etc....(voir f. 338v. et f. 339r., ci-contre)

⁴⁷ Voir Hymnaire de Solesmes, édition 1988. Cet ouvrage indique les dates ou périodes de composition des hymnes et/ou leurs auteurs. Concernant l'hymne *Salve Crux* d'Héribert de Rothenburg, évêque de Cologne vers l'an mil, il faut lire 1021 et non 1402.

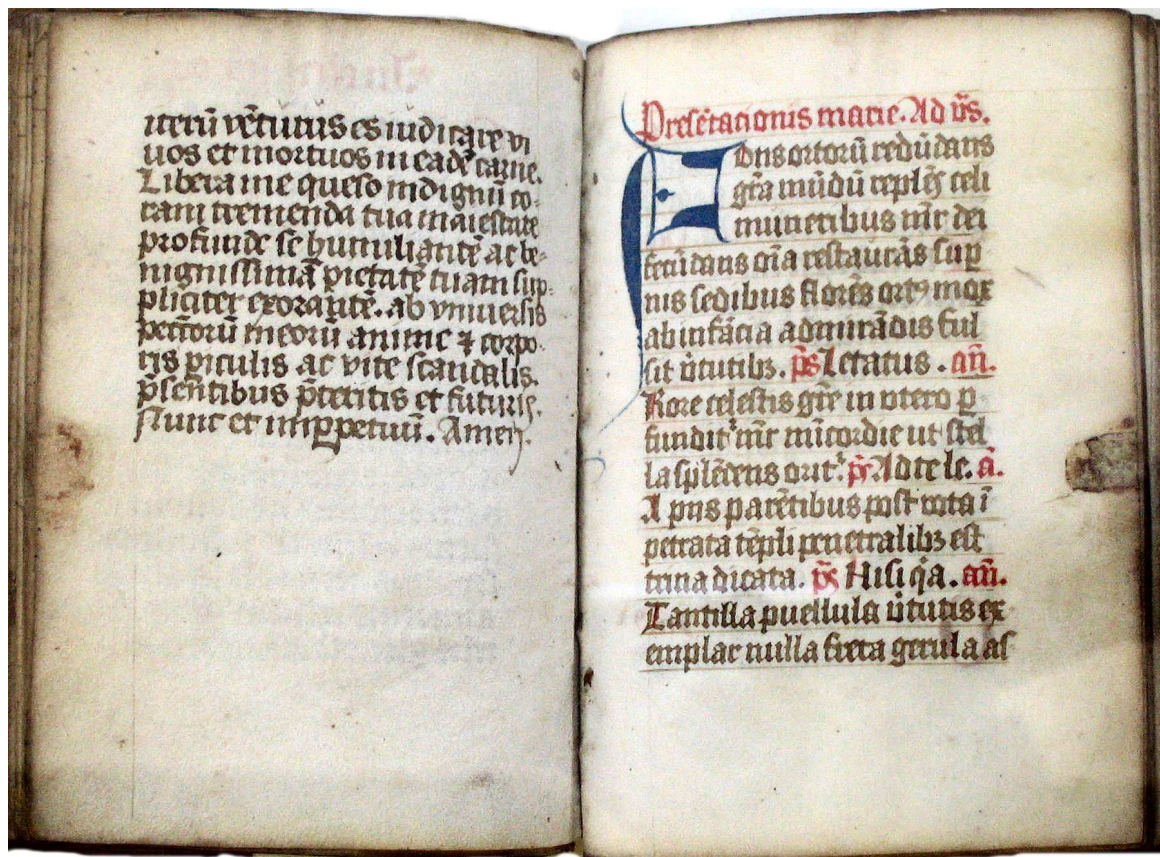
⁴⁶ Avant la réforme du calendrier due à Grégoire XIII en octobre 1582, le solstice d'hiver se trouvait avancé au 11 décembre.

Des fêtes nouvelles

Les additifs qui correspondent aux 55 derniers feuillets du manuscrit offrent un réel intérêt pour dater l'ouvrage puisqu'on y rencontre des offices de fêtes dont le contenu est encore inconnu des rédacteurs des feuillets précédents. Ces offices sont présentés avec leurs textes complets, ce qui confirme leur nouveauté pour les moines qui ne les ont pas encore en mémoire. Trois fêtes retiennent l'attention : ce sont celles de la Présentation de Marie au Temple, de « *Corpus Christi* »⁴⁸ et de la Visitation. Cette dernière, instaurée à l'initiative de Saint Bonaventure en 1263, gagnera progressivement l'ensemble de la chrétienté occidentale au cours du siècle suivant grâce à l'action des Franciscains.

Quant à la Fête-Dieu, on sait qu'elle fut instituée par Urbain IV en 1264 pour l'Église entière. Thomas d'Aquin fut chargé d'en écrire les textes liturgiques. Mais le projet d'une fête spéciale de l'Eucharistie avait pris corps bien avant, précisément dans la région de Liège où Jacques de Troyes, futur Urbain IV, avait été archidiacre et confesseur de la future Sainte Julienne, alors supérieure du Mont-Cornillon et cheville ouvrière de la dévotion au Saint-Sacrement⁴⁹.

La troisième fête, celle de la Présentation de Marie au Temple, a été instaurée en 1375 par le dernier pape d'Avignon, Grégoire XI. Prières et lectures (généalogie de la Vierge en particulier) sont réparties sur 22 feuillets.



© Médiathèque Rochefort

Début de l'additif du XIV^e s., f. 375v., f. 376r.

⁴⁸ Fête appelée également « Fête du Saint-Sacrement » ou encore « Fête-Dieu ».

⁴⁹ Voir RP François TOLLU, *L'Eucharistie, vingt siècles d'histoire*, édition du Cerf, 1998.

Conclusion

On peut dire de manière presque certaine que le manuscrit provient d'une communauté monastique établie dans une région se trouvant sous la dépendance politique du Saint Empire Germanique et sous celle de Liège dans le domaine religieux. Comme tendent à le confirmer plusieurs indices qui soulignent ce double lien, l'abbaye bénédictine de Malmédy⁵⁰ pourrait bien être le lieu d'origine du codex de Rochefort.

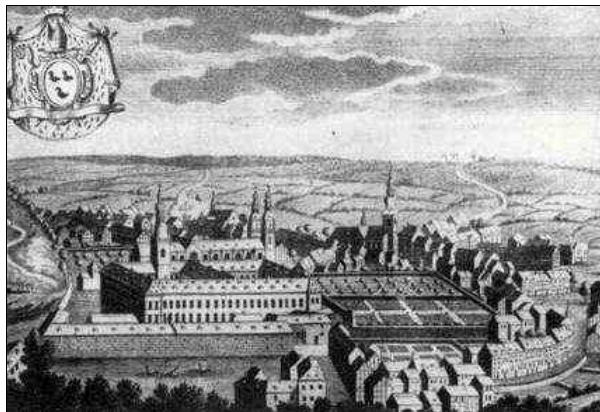
Si la date de sa rédaction ne peut être déterminée avec précision, il est cependant possible de définir une fourchette. La presque totalité de l'ouvrage a été écrite après le premier tiers du XIII^e siècle, c'est à dire après les canonisations dues au pape Grégoire IX et a été terminée, sinon avant l'institution de la Fête-Dieu par Urbain IV, du moins avant la généralisation de cette fête dans le premier quart du XIV^e siècle, sous les pontificats des papes Clément V et Jean XXII. Toutefois, le cahier qui contient la dizaine de feuillets du début du temporel, ainsi que les quelques feuillets inclus dans les cahiers composites qui complètent le sanctoral, paraissent être plus anciens.

Par ailleurs le trope interpolaire du *Regina caeli*, dont la notation musicale reflète l'influence germanique, s'accorde également avec la période des changements mélodiques qui sont dans l'air du temps autour de l'an 1300.

En ce qui concerne l'additif, même s'il fait l'objet d'une collecte de textes échelonnée sur près d'un siècle, sa rédaction présente un caractère homogène d'écriture gothique *textura* correspondant à une compilation effectuée à la fin du XIV^e siècle. Quant aux ajouts inclus dans les pages du codex, leur datation paraît s'échelonner du milieu du XIII^e siècle au milieu du siècle suivant.

Ainsi, loin d'être homogène, la confection des cahiers du codex de Rochefort paraît s'étendre sur deux siècles, du XIII^e à la fin du XIV^e siècle.

Cependant, qu'il s'agisse de la datation et de la localisation du codex, ou encore de la définition de son contenu, les auteurs de cet article ont effectué une première approche que des spécialistes pourront éventuellement compléter, rectifier ou confirmer ■



L'abbaye de Malmédy au XVII^e s.

⁵⁰ Malmédy est une petite ville de la province de Liège située dans le parc naturel germano-belge des Hautes-Fagnes. Les communautés monastiques de Stavelot-Malmédy furent dispersées en 1794. Fuyant les armées révolutionnaires, les moines ont emporté leurs archives dont une partie a disparu lors d'un incendie.